Handicap psychique et travail

- Vous serez plus à l'aise avec la notion de handicap psychique.
- Vous saurez comment mieux concilier troubles psychiques et emploi.

INTRA

Organisez cette formation dans votre entreprise

Code produit : **HTHEM6**

 Adhérents HandiEm : merci de vous rapprocher de HandiEM pour bénéficier de cette formation

PROGRAMME

Mieux comprendre les troubles psychiques

- Interroger nos représentations
- Tracer les contours des troubles à l'origine du handicap psychique

Troubles psychiques et emploi

- Un contexte professionnel en mutation
- Savoir identifier les signaux d'alerte
- Accompagnement et aménagements pour favoriser le maintien dans l'emploi
- Les bonnes pratiques à adopter pour que ça fonctionne

Compléter les apports théoriques par une expérience de vie

- Témoignage d'une personne concernée

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Mieux comprendre les troubles psychiques.
Faire évoluer les idées reçues.
Avoir des clés d'accompagnement des troubles psychiques en situation d'emploi.

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement, managers de proximité, responsables d'équipe, collaborateurs, responsables ressources humaines, correspondants handicap, service de santé au travail, service social du personnel.

INTERVENANTS

Un intervenant du CCAH

Spécialiste des problématiques abordées et ayant une expertise ancrée sur les pratiques concrètes et de terrain en entreprise. Le CCAH est un centre de formation et cabinet conseil, spécialisé sur les thématiques du handicap en entreprise dans toute sa diversité.

PROGRAMMATION

Organisez cette formation dans votre entreprise, au bénéfice de vos seuls salariés. Le programme de votre formation peut être adapté à vos process et spécificités. **Contactez-nous.**

CONTACT

Keÿssa GHEROUS
07 56 36 85 76
k.gherous@ifis.fr

PÉDAGOGIE

Vidéo projection du support PowerPoint.
Alternance d'exposés et de discussions.
Échange d'expérience avec le formateur et entre apprenant.
Explication par l'exemple.
Documentation d'application et de synthèse reprenant l'intégralité des présentations de la formation remise au participant.

PRÉ-REQUIS

Prérequis : AUCUN.
Chaque formation donne lieu à l'envoi d'une attestation de fin de formation. En cas d'évaluation des acquis, les résultats sont communiqués.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Délai d'accès à la formation : ce délai correspond à la période entre l'inscription de l'apprenant ou de son entreprise et la date effective de la formation.

Pour les formations interentreprises, les inscriptions sont clôturées :

soit 24 heures avant le début de la formation,
soit dès que le nombre maximum de participants est atteint.
Nos formations sont planifiées et mises à jour régulièrement et notre site internet reflète en temps réel le planning des formations programmées.

Pour les formations intra-entreprises, les délais sont précisés dans nos propositions commerciales. En moyenne, ils sont inférieurs à 2 mois après la signature de la proposition, sous réserve de validation rapide des dates de formation par le client.

Les locaux de l'IFIS sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les modalités d'accès requises.

Depuis le 1er septembre 2023 et conformément à sa politique RSE, **l'IFIS n'imprime plus les supports de formation dans le cadre des formations interentreprises**, sauf demande expresse de l'équipe pédagogique. Les apprenants recevront une version numérique du support directement sur leur boîte mail professionnelle, en amont ou en aval de la formation, en fonction des modalités décidées par l'équipe pédagogique. Pour en savoir plus sur la politique RSE de l'IFIS, cliquez ici. Pour toute requête spécifique ou demande d'information en lien avec la reprographie ou la disponibilité des supports de formation, veuillez contacter l'Ifis : contact@ifis.fr.